Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260415-2026_04_01-DE

GUENROC

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE GUENROC**

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le quatre avril, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Dominique LEFORESTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 10, Votants : 11
Date de convocation et affichage : 4 mars 2026

**PRÉSENTS** : Dominique LEFORESTIER, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Valérie GAREL, Philippe HEURLIN, Bernard HUETTER-GUARDIANI, Ariane DESPORTES, Lise DUVERNOY, Claire GUELAFF, Emmanuel MATHIOT

**ABSENTS excusés** : Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELUE** : Antoine DIVARD.

Vote taux d'imposition des taxes 2026 (2026-04-01)

Mme le Maire rappelle que les taux d'impositions doivent être votés chaque année.
Il propose compte tenu des résultats budgétaires de l'année 2025 (compte financier unique présenté et voté le 10 mars 2026) :

- de reconduire pour la taxe foncière bâtie et pour la taxe foncière non bâtie les taux de l'année 2025, à savoir :
  Taxe Foncier Bâti : 42.14%
  Taxe Foncière Non Bâtie : 53.39%
- d'appliquer pour la taxe d'habitation le taux de : 11.76%

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (11 voix pour) :

- **Décide** d'adopter les taux suivants pour 2026 :
  Taxe Foncière bâtie 42.14%
  Taxe foncière non bâtie 53.39%
  Taxe Habitation 11.76%
- **Autorise** Mme le Maire à compléter et à signer l'état de notification des taux d'impositions des taxes directes locales et tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Dominique LEFORESTIER

MAIRIE de GUENROC

Le secrétaire de Séance,
Antoine DIVARD